
Nombre de membres

Séance du 02 décembre 2022

en exercice: 11

L'an deux mille vingt-deux et le deux décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 02 décembre 2022, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 8

Sont présents: Gérard DUBUC, Didier OUSSET, Joël ESTAQUE, Alain BONZOM, Nicolas BOUCHERIE, Robert COINTRE, Sandra LAPASSET, Sylvain TOUGNE

Votants: 9

Représentés: Françoise SALZE par Sandra LAPASSET

Excuses: Frédéric LELANDAIS

Absents: Patrice ALBARET

Secrétaire de séance: Sylvain TOUGNE

- Approbation du compte rendu de la séance précédente approuvé à l'unanimité.

- Travaux 2023

Le projet du columbarium n'est plus une urgence au vu d'autres priorités

Achat de l'étrave à neige pour 12 000€ HT

Mise en place de système sécurité incendie, commande groupée pour limiter le prix avec la communauté communes . Une citerne rigide à Autrech et 2 citernes souples à Anos et Coume de Vengue.

Les demandes de subventions DETR et FDAL seront demandées pour ces 2 projets.

Le SMDEA a pour projet de raccorder le réseau d'Anos au Réseau des Bantines la date restant à déterminer.

- Travaux en régie 2022

Pour un montant total (main d'oeuvre et factures) de 9 986.93€. Soit environ 1 400€ de TVA.

En 2023, le FCTVA ne prendra plus en charge les travaux en régie.

- Recensement de la population

Sandra LAPASSET sera la coordinatrice et Josiane COINTRE l'agent recenseur. Une indemnité de 1 500€ brut sera versée. L'état versera à la commune une dotation de 541€

- L'installation du système de surveillance a été installé par l'entreprise Pulsat pour 7 92€ il est nécessaire d'effectuer une décision modificative pour le paiement de la facture.

- Projet de cantine scolaire : Livraison de plateau repas dans les écoles du Castillonnais et Moulis. Repas vendu à 4€60 (sans augmentation jusqu'en 2024). La commune pourra prendre en charge 50% et les parents les 50 autre. Pour Saint-Lary cette participation serait de 1 159€/an pour 3.5 enfants scolarisés au Sive de la Hte Bellongue.

- Local chasse

Débat sur des aménagements techniques de faisabilité dans le garage situé sous le préau préférence pour un statut que de l'existant.

Questions diverses

- Eclairage public

Le débat est relancé après la décision du dernier conseil municipal est favorable à maintenir la lumière pour la sécurité des habitants. Décidé à une quasi unanimité ce qui modifie la décision précédente du conseil municipal qui est annulé.

- Création d'une association transhumance en Bellongue et modification d'un nouveau bureau des amis de l'église.

- Colis des aînés sera renouvelé cette année.

- Reprise potentielle de 19 concessions au cimetière communal : débat de la procédure de reprise.

- Signature de la convention avec 30 Millions d'Amis pour la stérilisation, castration et identification de 10 chats sur l'année 2023.

- Route des crèches, il est possible de visiter des crèches sur le canton

- Didier Ousset donne le compte rendu du SDE09

- Déclaration des vœux du Maire prévus le samedi 1er janvier à confirmer.

Séance levée à 21h 45.